

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Dispenser un programme en ETP

La démarche en éducation thérapeutique du patient repose sur les savoirs et les pratiques de chaque patient et intègre son environnement et son milieu de vie. Elle vise à rendre les patients autonomes dans la gestion de la maladie au quotidien.

La démarche en promotion de la santé s'appuie sur les mêmes paradigmes, ainsi c'est tout naturellement que l'Ireps propose des formations pour accompagner les professionnels dans cette approche.

Tous les intervenant-e-s en ETP doivent justifier des compétences définies par l'arrêté du 2 août 2010 modifié, et acquises dans le cadre d'une formation de 40 heures minimum. La formation que nous vous proposons s'appuie sur les contenus et objectifs pédagogiques définis par l'Organisation Mondiale de la Santé, sur le référentiel établi par l'INPES en juin 2013 et s'inscrit dans le cadre légal et réglementaire actuel.



Objectifs et compétences visées

Pouvoir mettre en place et animer des programmes d'éducation thérapeutique du patient dans le cadre d'un financement ARS :

- Analyser avec le patient, sa situation, ses pratiques de santé et convenir de ses besoins
- Engager un projet et construire un plan d'action
- Se coordonner avec les différents acteurs de la démarche d'ETP pour déployer les activités,
- Mettre en oeuvre le plan d'action avec le patient et son entourage,
- Coévaluer avec le patient les pratiques et les résultats de la démarche d'ETP

Méthodologies pédagogiques

- Formation en présentiel
- Pédagogie active, inversée, outils interactifs, vidéos, témoignages et interventions de personnes expertes (professionnels, patients, ...)
- Documentation mise à jour remise à chaque stagiaire (documents de référence, références des sites et lieux ressources, memento, ...)
- Remise d'une attestation de présence permettant l'animation des programmes ETP

Contenu abordé

Formation modulaire, 3 séquences de 2 jours consécutifs chacune espacée d'un mois

- Définition et échanges sur la posture ETP
- La relation de soin : bilan éducatif partagé
- Accompagnement au changement : compétences et outils
- Mise en place : animations de séance
- Évaluation : les niveaux individuels et organisationnels



Publics

Tout personnel professionnel ou bénévoles des domaines médical, paramédical et éducatif souhaitant mettre en place un programme ETP

Durée

6 journées (6 x7 heures)
Veuillez consulter les dates de formation sur notre site ireps-occitanie.fr

Pré-requis

Aucun pré-requis

Prix

1290 € / stagiaire